

CRITÉRIUM DÉPARTEMENTAL DU CDE 63
M11 et M14 Epée, Fleuret, Sabre.
Organisé par F.A.C escrime Cournon

DIMANCHE 14 mai 2017

Complexe sportif J. LOUIS BERTRAND
14, boulevard Pasteur
63300 COURNON D'Auvergne

FORMULE :

Critérium M11 et M14 Mixte :

. **entre 9 et 15 tireurs**, réalisation d'une poule unique. Le classement est fait en tenant compte des résultats de la poule unique.

. **Au-delà de 15 tireurs**, constitution de deux poules uniques.

La répartition des tireurs dans les poules est réalisée en fonction du classement de la coupe départementale 2017.

. A l'issue des poules :

- Qualification de 4 tireurs par poule si le nombre des tireurs dans les poules uniques est compris entre 7 et 12. Classement en fonction de l'indice pour le tableau d'élimination directe. **Toutes les places sont tirées.**

. **8 tireurs et moins**, deux tours de poule unique, classement sur les résultats des deux poules, ½ finales entre les quatre meilleurs classés de chaque poule. Classement en fonction de l'indice pour le tableau d'élimination directe. **Toutes les places sont tirées.**

HORAIRES :

M14 garçons et filles (E, F, S) : Appel 09 h 00 / Scratch 09h30 / Début 09 h 45

M11 garçons et filles (F, S) : Appel 11 h 00 / Scratch 11 h 30 / Début 11 h 45

Entre 13h30 et 14h00 : Présentation d'une fresque d'escrime artistique par la troupe de l'UNION SPORTIVE d'ISSOIRE.



ENGAGEMENTS

Les engagements sont à adresser à :

jean-paul.herve@wanadoo.fr

avec copie à : thierry.martineau@rouchy.fr

avant le mercredi 10 mai 2017 à 23h59.

En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclure de l'animation.

Dans le cas où tous les tireurs engagés sont absents, le droit pour le club de participer à la prochaine animation départementale, compétition régionale et fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement au Comité Départemental d'Escrime du Puy-de-Dôme.

ARBITRAGE :

- *Le 14 mai 2017 sera la journée d'évaluation finale des arbitres en formation départementale ayant officié au moins deux animations départementales durant la saison 2016 2017. Les escrimeurs en formation départementale qui souhaitent participer au critérium en tant que tireurs, peuvent le faire.
Ils seront évalués lors du critérium M11 de ligue qui se tiendra à Vichy le dimanche 21 mai 2017.*
- Les clubs devront appliquer la règle d'un arbitre à partir de 4 escrimeurs engagés dans une catégorie et pour une arme (Exemple : une catégorie = M11 / une arme = Fleuret).

INSCRIPTIONS :

- M14 / M11 : 5,00 €

Licences : La licence de la saison en cours doit être validée par la F.F.E et présentée à l'inscription.

Récompenses : Tous les participants auront une récompense. Les classements seront différenciés (Filles et Garçons).

Directoire technique : Il sera formé sur place et tranchera sans appel les cas non prévus au présent règlement.

L'engagement à ce critérium implique l'acceptation du présent règlement.

- Une buvette fonctionnera toute la journée.
- L'accès à la salle des épreuves ne sera autorisé qu'aux personnes possédant des chaussures à semelles souples.
- L'accès dans la zone des épreuves ne sera réservé qu'aux personnes habilitées intervenant uniquement pour aider un escrimeur ayant des problèmes de matériel.
- Les conseils ne seront donnés aux escrimeurs qu'en dehors de la zone d'évolution.

Participation de la troupe d'escrime artistique de l'U.S.I dans le cadre d'une démonstration d'une fresque de la grande époque.

